



ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* liuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble



SERVICES COMMUNAUTAIRES ET GOUVERNEMENTAUX

BUREAU DU COMMISSAIRE AUX INCENDIES DU NUNAVUT

RAPPORT ANNUEL 2021



---

## Table des matières

---

Table des matières .....	1
Liste des figures.....	3
Mot du ministre, l’honorable David Joanasié .....	4
Mot du commissaire aux incendies .....	5
Répercussions opérationnelles de la COVID-19 .....	7
2.0 Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut en bref.....	7
3.0 Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes .....	7
Figure 1 – Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes par type d’édifice.....	8
4.0 Collaboration avec les parties prenantes.....	8
5.0 Associations et partenariats.....	8
5.1 Council of Canadian Fire Marshals and Fire Commissioners .....	8
5.2 National Fire Protection Association.....	9
5.3 Canadian Fire Safety Association .....	9
5.4 Association des pompiers autochtones du Canada .....	9
5.5 Association canadienne des chefs de pompiers .....	9
6.0 Stratégie de protection contre les incendies .....	9
6.1 Remplacement des camions d’incendie .....	11
Figure 2 – Caractéristiques pour le remplacement des camions d’incendie .....	11
6.2 Calendrier du remplacement des camions d’incendie .....	12
Figure 3 – Calendrier du remplacement des camions d’incendie.....	12
7.0 Formation des pompiers.....	12
7.1 Cours de formation des pompiers.....	13
Figure 4 – Cours de formation au niveau territorial et au niveau des collectivités combinés.....	13
Figure 5 – Cours de formation au niveau territorial.....	13
Figure 6 – Cours de formation au niveau des collectivités .....	14
7.2 Concours national des pompiers de l’Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) ...	15
8.0 Études des plans d’exécution .....	15
9.0 Prévention des incendies et sensibilisation de la population .....	16
9.1 Programme de prévention des incendies criminels juvéniles.....	16
9.2 Programme « Remembering When ».....	16
9.3 Prévention des incendies et sensibilisation de la population .....	16
9.4 Concours de dessins et calendrier sur la prévention des incendies .....	17

9.5 Semaine de la prévention des incendies.....	17
10.0 Sinistres dus aux incendies sur le territoire en 2021 .....	17
Figure 7 – Statistiques territoriales combinées de 2012 à 2021 .....	17
10.1 Statistiques sur les causes des incendies .....	18
Figure 8 – Causes des incendies par catégorie .....	18
10.2 Pourcentage d’incendies intentionnels causés par des jeunes.....	19
Figure 9 – Pourcentage d’incendies intentionnels causés par des jeunes .....	19
10.3 Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d’édifice.....	19
Figure 10 – Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d’édifice .....	19
10.4 Pertes combinées classées par type de sources de feu .....	20
Figure 11 – Pertes combinées classées par type de sources de feu .....	20
10.5 Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence .....	20
Figure 12 – Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence .....	20
10.6 Décès causés par le feu .....	21
Figure 13 – Décès causés par le feu .....	21
10.7 Dommages corporels causés par le feu .....	21
Figure 14 – Dommages corporels causés par le feu.....	21
11.0 Tendances en matière d’incendie cette dernière décennie.....	22
11.1 Nombre d’incendies.....	22
Figure 15 – Nombre d’incendies .....	22
11.2 Nombre de victimes d’incendie .....	23
Figure 16 – Nombre de victimes d’incendie .....	23
11.3 Pertes matérielles .....	24
Figure 17 – Pertes matérielles.....	24
11.4 Pertes potentielles .....	24
Figure 18 – Pertes potentielles .....	24
11.5 Incendies par mois au cours de la dernière décennie et en 2021 .....	25
Figure 19 – Comparaison du pourcentage d’incendies par mois .....	25
12.0 Incendies par collectivité .....	26
Figure 20 – Incendies par collectivité.....	26
13.0 Conclusion.....	27
14.0 Glossaire.....	27

---

## Liste des figures

Figure 1 – Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes par type d’édifice.....	8
Figure 2 – Caractéristiques pour le remplacement des camions d’incendie .....	11
Figure 3 – Calendrier du remplacement des camions d’incendie.....	12
Figure 4 – Cours de formation au niveau territorial et au niveau des collectivités combinés.....	13
Figure 5 – Cours de formation au niveau territorial.....	13
Figure 6 – Cours de formation au niveau des collectivités .....	14
Figure 7 – Statistiques territoriales combinées de 2012 à 2021.....	17
Figure 8 – Causes des incendies par catégorie .....	18
Figure 9 – Pourcentage d’incendies intentionnels causés par des jeunes.....	19
Figure 10 – Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d’édifice .....	19
Figure 11 – Pertes combinées classées par type de sources de feu .....	20
Figure 12 – Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence .....	20
Figure 13 – Décès causés par le feu .....	21
Figure 14 – Dommages corporels causés par le feu.....	21
Figure 15 – Nombre d’incendies .....	22
Figure 16 – Nombre de victimes d’incendie .....	23
Figure 17 – Pertes matérielles.....	24
Figure 18 – Pertes potentielles .....	24
Figure 19 – Comparaison du pourcentage d’incendies par mois .....	25
Figure 20 – Incendies par collectivité.....	26

---

## Mot du ministre, l'honorable David Joanasie



J'ai le plaisir, en tant que ministre des Services communautaires et gouvernementaux, de présenter le rapport annuel 2021 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut.

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut encourage la sécurité incendie et aide à renforcer les capacités dans les collectivités. Il fournit aux pompiers la formation, les outils et les ressources nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'incendie. L'équipement et les camions d'incendie sont modernisés ou remplacés le cas échéant, et le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut continuera d'accroître le soutien aux municipalités en matière de sensibilisation à la prévention des incendies.

La prévention et la lutte contre les incendies sont essentielles pour éviter les décès, les blessures et les dégâts dans nos collectivités. De telles pertes représentent un fardeau pour les collectivités, les familles et le gouvernement, et elles sont souvent évitables. Nous nous efforçons de fournir aux pompiers la formation, les outils et les ressources financières nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'incendie. Les initiatives de sensibilisation et d'éducation de la population sont cruciales afin de s'assurer que les Nunavoises et Nunavois prennent les précautions nécessaires pour faire des choix sécuritaires en matière de protection incendie dans leurs foyers, leurs écoles et leurs milieux de travail.

Je tiens à remercier tous nos pompiers et premiers intervenants pour leur service, leur courage et leur force, eux qui ont fait des sacrifices l'année dernière pendant cette période de pandémie si difficile, eux qui rendent continuellement des services aux collectivités, et eux qui font preuve de tant de dévouement à assurer la sécurité des Nunavoises et Nunavois.

*L'honorable David Joanasie*

**Ministre des Services communautaires et gouvernementaux**



---

## Mot du commissaire aux incendies

Le rapport annuel 2021 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut fournit aux Nunavoises et Nunavois des statistiques sur les incendies et des renseignements à jour sur la stratégie de protection contre les incendies du Nunavut. Les statistiques, comme les estimations des dommages causés par les incendies et les montants des pertes potentielles, servent à comparer les données et succès en matière de réduction des pertes causées par les incendies. Elles servent aussi à guider l'élaboration de programmes de prévention des incendies et de sensibilisation de la population, car de tels programmes permettent de s'attaquer aux problèmes de sécurité incendie.



Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut contribue à offrir un environnement sécuritaire aux Nunavoises et Nunavois en formant des pompiers, en enquêtant sur les incendies, en procédant à des inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes, en sensibilisant la population à la prévention des incendies, et en étudiant des plans de construction. Des fonds sont fournis pour l'acquisition et l'entretien de l'équipement et des fournitures essentiels aux services d'incendie de nos hameaux et de nos villes.

Les activités de lutte contre les incendies et de prévention des incendies restent la priorité des services des incendies locaux du Nunavut. Les pompiers jouent un rôle important pour assurer la sécurité de leurs collectivités, mais la responsabilité de soutenir leurs efforts nous incombe à toutes et à tous.

Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts en matière de prévention des incendies en mettant l'accent sur la réduction du nombre de décès, des blessures et des pertes matérielles causées par le feu.

Je demande à toutes les personnes vivant au Nunavut de mettre en pratique les règles de sécurité incendie dans leurs collectivités. Cela permettra d'écarter les risques d'incendie et les risques qui menacent la sécurité des personnes pour tous les Nunavoises et Nunavois.

*Ted Clouter, CD, CFEI*

**Commissaire aux incendies du Nunavut**

# Chiffres clés du rapport annuel 2021 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut

RAPPORT  
ANNUEL  
2021

CHIFFRES CLÉS DU BUREAU DU  
COMMISSAIRE AUX INCENDIES  
DU NUNAVUT

**662**

Inspections effectuées pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes



**120**

Incendies signalés au Nunavut

**37**

Cours de formation des pompiers



**256**

Des pompiers ont été formés dans tout le Nunavut

**24%**

Baisse des incendies signalés sur les dix dernières années



**75%**

Baisse des dommages corporels causés par le feu sur les dix dernières années

BUREAU DU COMMISSAIRE AUX INCENDIES DU NUNAVUT | RAPPORT ANNUEL 2021

---

## Répercussions opérationnelles de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a eu d'importantes conséquences sur les populations et des répercussions financières majeures à l'échelle mondiale. Tout au long de l'année 2021, dans le contexte de la pandémie, le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut (le Bureau) a continué à fournir des services tels que les inspections essentielles pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes, les enquêtes sur les incendies et la formation des pompiers. La pandémie a affecté les services du Bureau, mais il a adopté une approche fondée sur les priorités pour assurer la sécurité des Nunavoises et Nunavois. Par exemple, les inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes se sont d'abord concentrées sur les infrastructures et les édifices essentiels qui sont restés ouverts au service de la population pendant la pandémie. Le travail de planification s'est poursuivi afin de décider des priorités pour 2021.

Le personnel a mené à bien la formation, les inspections et les enquêtes en respectant les directives de sécurité énoncées dans le cadre des restrictions liées à la COVID-19 que le ministère de la Santé et la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) ont mises en œuvre.

### 2.0 Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut en bref

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut (le Bureau) exerce ses activités en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie*. Sa mission est de fournir une expertise, un leadership et une orientation en matière de préservation de la vie et des biens, de réduction et d'élimination des dangers contribuant aux pertes causées par les incendies, et de contribuer à offrir un environnement sûr aux Nunavoises et Nunavois.

Le Bureau travaille en étroite collaboration avec de multiples associations. Il établit sans cesse des partenariats avec des parties prenantes aux niveaux communautaire, territorial, national et international. Ces liens favorisent un environnement qui permet au Bureau de donner aux organisations des conseils et des orientations concernant les services pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes sur le territoire.

En 2021, le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut a effectué des inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes, a assuré la formation de pompiers, a fourni et distribué des ressources éducatives en matière de prévention des incendies, et a donné des conseils et des orientations aux parties prenantes. Il a également offert des ressources pour soutenir les services d'incendie, appuyé et mené des enquêtes sur les incendies, et tenu à jour les statistiques et les tendances en matière d'incendies.

### 3.0 Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes

L'année dernière, 662 inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes ont été effectuées sur tout le territoire. Des rapports signalant les problèmes à corriger pour assurer le respect du *Code national de prévention des incendies* ont été remis aux propriétaires des édifices. Des inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes ont été effectuées dans des édifices du territoire, la priorité étant accordée à ceux qui présentent un risque élevé pour la sécurité des



personnes, ainsi qu'aux infrastructures essentielles. La figure 1 présente les statistiques sur les types d'inspections effectuées :

*Figure 1 – Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes par type d'édifice*

<b>Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes par type d'édifice</b>	
<b>Type d'édifice</b>	<b>Pourcentage des inspections (662 en tout)</b>
<b>Lieu de rassemblement (écoles, garderies, salles communautaires)</b>	52 %
<b>Institutionnel (centres de santé, établissements de soins, prisons)</b>	18 %
<b>Résidentiel (zones communes des édifices à appartements)</b>	16 %
<b>Services aux entreprises et aux particuliers (bureaux)</b>	4 %
<b>Commerces (magasins, commerces de détail)</b>	5 %
<b>Industriel (fabrication, postes d'essence, centrales électriques)</b>	5 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## 4.0 Collaboration avec les parties prenantes

L'une des fonctions principales du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut est d'agir à titre de ressource pour ses partenaires et les parties prenantes avec qui il communique. Le personnel de tous les échelons du Bureau fournit de l'information, interprète les codes, et offre des conseils et de l'orientation sur tous les aspects liés à la sécurité des édifices, la sécurité des personnes et la sécurité incendie.

Le Bureau collabore régulièrement avec ses homologues territoriaux du ministère de la Justice, de la Santé, de l'Éducation et des Services à la famille, ainsi qu'avec la Société d'habitation du Nunavut, la GRC et les hameaux du Nunavut. Le partenariat avec chacune de ces organisations joue un rôle crucial dans le succès de la mission du Bureau. Le Bureau continue d'entretenir et de tisser des liens avec les services d'incendie du Nunavut grâce à des formations offertes à l'échelle territoriale et municipale avec l'aide de l'organisation Nunavut Municipal Training Organization.

## 5.0 Associations et partenariats

Le Bureau est un membre actif de diverses associations. Le territoire reste ainsi à la pointe de la protection contre les incendies en se tenant au courant de l'information actuelle et en se formant sur de multiples plateformes. Ces associations sont présentées ci-dessous :

### 5.1 Council of Canadian Fire Marshals and Fire Commissioners

Le Council of Canadian Fire Marshals and Fire Commissioners (CCFMFC) est une source reconnue et fiable de leadership et de connaissances à l'échelle nationale en matière de sécurité incendie et de soutien à la résilience en cas de crise au Canada. Le CCFMFC mise sur une approche nationale homogène et cohérente en matière d'enjeux et de préoccupations liés aux services d'incendie. Il se compose de représentants de chaque province et territoire, ainsi que du ministère de la Défense nationale.

---

## 5.2 National Fire Protection Association

La National Fire Protection Association (NFPA) est une organisation mondiale autofinancée sans but lucratif. Créée en 1896, elle œuvre pour éviter les décès et blessures, ainsi que les pertes matérielles et financières que peut causer le feu. Sa mission est d'aider à sauver des vies et à minimiser les pertes grâce à l'information, au savoir et à l'engagement pour cette cause. La NFPA diffuse de l'information et des connaissances dans 300 codes de consensus et normes. Elle se livre également à des activités de recherche, de formation, d'éducation, de sensibilisation et de défense des intérêts. La NFPA a établi des partenariats avec d'autres organisations dont l'intérêt est d'approfondir cette mission commune.

## 5.3 Canadian Fire Safety Association

La Canadian Fire Safety Association (CFSA) est un organisme sans but lucratif créé en 1971 pour promouvoir la sécurité incendie grâce à des séminaires, des cours de formation en sécurité, des bulletins d'information et de bourses d'études.

La CFSA s'emploie à mettre en avant une démarche scientifique et à améliorer les méthodes de protection et de prévention des incendies. Elle se procure et diffuse de l'information sur ces sujets au bénéfice de la population canadienne, et ce, afin qu'elle comprenne et mette en œuvre les mesures de protection adéquates contre les pertes humaines et matérielles causées par le feu.

## 5.4 Association des pompiers autochtones du Canada

Fondée en 1991, l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) est un corps uni d'organisations régionales autochtones canadiennes de services d'urgence et d'incendie. L'Association a été créée pour faciliter l'échange de l'information et soutenir la mise en œuvre de services, promouvoir des normes nationales en matière de prévention des incendies et de lutte contre le feu, et assurer la sensibilisation sur ces sujets au sein des communautés autochtones du Canada.

## 5.5 Association canadienne des chefs de pompiers

Fondée en 1909, l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) est une organisation indépendante sans but lucratif dont les membres volontaires représentent les services d'incendie de tout le pays. La mission de l'ACCP est de mettre en relation les associations provinciales, territoriales et alliées du Canada et les parties prenantes externes pour faire progresser la sécurité des populations et des pompiers.

## 6.0 Stratégie de protection contre les incendies

Les membres du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut ont procédé à des vérifications de l'équipement des services d'incendie. Cette tâche s'ajoute à la réception et à la vérification des rapports mensuels des services d'incendie qui inventorient et consignent l'état de l'équipement que le service a reçu. L'équipement a été financé en vertu de la Politique de contribution aux campagnes de sensibilisation de la population à la sécurité incendie. Les vérifications et les rapports ont également permis de documenter l'état des casernes et des camions d'incendie, ce qui a aidé à déterminer l'état général et l'état de préparation opérationnelle des services d'incendie et à décider si des équipements supplémentaires étaient nécessaires. Voici quelques exemples des types d'équipements fournis :



## 6.1 Remplacement des camions d'incendie

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut a soutenu le programme de remplacement des camions d'incendie du territoire. Le budget d'investissement annuel pour le remplacement des camions est actuellement de 500 000 \$ par engin. Les camions de pompiers au Nunavut sont certifiés par les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) en vertu de la norme S-515. Ils ont une durée de vie prévue de 20 ans. En 2020, des camions d'incendie ont été achetés pour les collectivités de Naujaat et de Gjoa Haven.

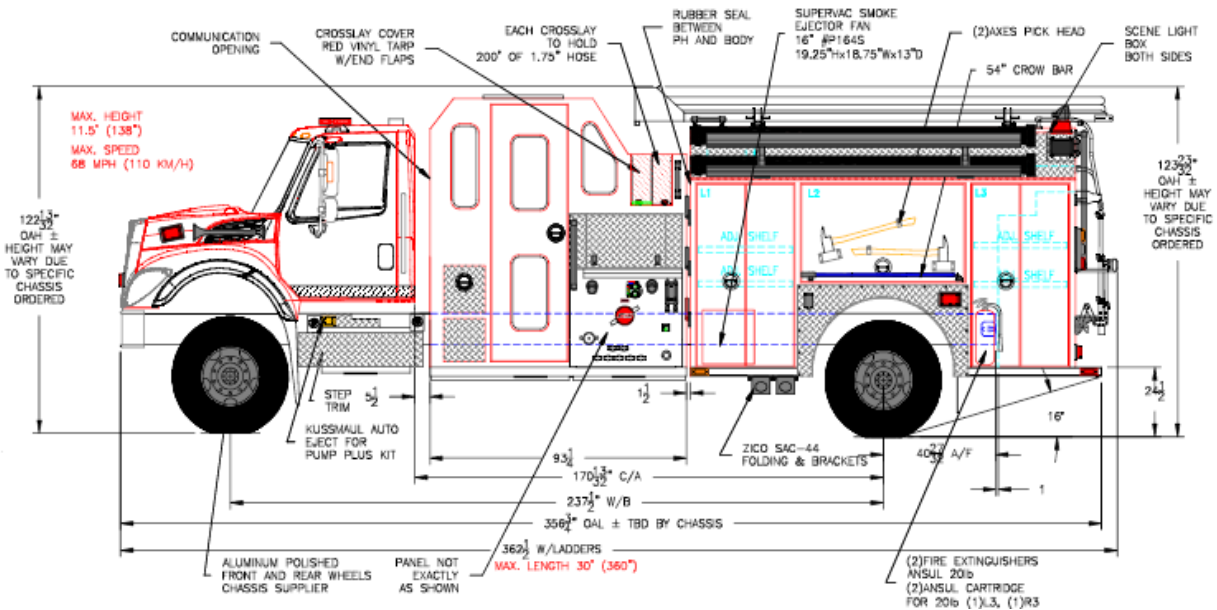


Figure 2 – Caractéristiques pour le remplacement des camions d'incendie

En photo ci-dessus : Les camions d'incendie que les hameaux de Kugaaruk et Coral Harbour ont reçu en 2021.



## 6.2 Calendrier du remplacement des camions d'incendie

Le ministère des Services communautaires et gouvernementaux a élaboré un calendrier de remplacement des camions d'incendie dans les collectivités qui va jusqu'à 2028. Il prend principalement en compte l'âge et l'état des véhicules. Un sommaire de ce calendrier est présenté à la figure 3 ci-dessous.

Figure 3 – Calendrier du remplacement des camions d'incendie

Collectivité	Année
Kugaaruk	2021
Coral Harbour	2021
Sanikiluaq	2023
Igloodik	2023
Resolute Bay	2023
Clyde River	2023
Qikiqtarjuaq	2024
Arctic Bay	2024
Sanirajak	2025
Taloyoak	2025
Chesterfield Inlet	2026
Whale Cove	2026
Grise Fiord	2027
Pond Inlet	2027
Iqaluit	2028
Kimmitut	2028

## 7.0 Formation des pompiers

En 2021, le territoire et les municipalités ont assuré 37 formations de pompier. Les pompiers en formation peuvent s'inscrire aux cours territoriaux d'où qu'ils viennent au Nunavut, tandis que les cours au niveau de la collectivité sont propres à chaque service d'incendie. L'association de ces deux types de cours donne aux pompiers l'occasion de s'entraîner avec leurs homologues d'autres parties du Nunavut et d'acquérir des compétences au sein de leur propre service en utilisant leur équipement. Sur l'ensemble du territoire, 256 pompiers ont reçu une formation qui leur a permis d'améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leurs capacités dans diverses tactiques de lutte contre les incendies.



En photo à gauche : Des pompiers éteignent ensemble un feu pendant un exercice de formation.



## 7.1 Cours de formation des pompiers

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut a proposé des cours de formation des pompiers en partenariat avec l'organisation Nunavut Municipal Training Organization (NMTO). La figure 4 présente une liste des types de cours et du nombre de participants qui les ont suivis sur l'ensemble du territoire en 2021.

*Figure 4 – Cours de formation au niveau territorial et au niveau des collectivités combinés*

<b>Cours de formation pour les pompiers au niveau territorial et au niveau des collectivités</b>		
<b>Type de cours</b>	<b>Nombre de cours</b>	<b>Nombre de participants</b>
Formation au port de la protection respiratoire	10	68
Cours de formation au niveau territorial	8	63
Cours de formation au niveau des collectivités	19	125
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>256</b>

La figure 5 présente une liste détaillée des cours du Bureau au niveau territorial, avec le lieu et le nombre de pompiers participant.

*Figure 5 – Cours de formation au niveau territorial*

<b>Cours de formation au niveau territorial</b>		
<b>Cours</b>	<b>Lieu</b>	<b>Nombre de participants</b>
Firefighter Level 1 & 2 (formation pour les pompiers niveaux 1 et 2)	Pond Inlet	11
Firefighter Level 1 (formation pour les pompiers niveau 1)	Rankin Inlet	8
Fire Pump Operations A (opérateur d'autopompe niveau A)	Baker Lake	6
Instructeur pompier du Nunavut	<i>Annulé</i>	0
Firefighter Level 2 (formation pour les pompiers niveau 2)	Rankin Inlet	6
Ressources et fournitures pour les pompiers	<i>Annulé</i>	0
Fire Officer Level 1 (officier pompier niveau 1)	Cambridge Bay	6
Life & Fire Safety Educator (formateur à la sécurité des personnes et à la sécurité incendie)	<i>Annulé</i>	0
Cause et détermination des incendies	Iqaluit	7
Fire Officer Workshop (atelier pour les officiers pompiers)	Iqaluit	19
<b>Total</b>		<b>63</b>





*En photo à gauche : Des pompiers en hauteur lors d'un entraînement. Ils étaient formés à l'utilisation d'échelles et au travail en hauteur, des compétences fondamentales pour un pompier.*

La figure 6 (ci-dessous) présente une liste détaillée des cours que le Bureau a proposés au niveau des collectivités, ainsi que le nombre de participants, tel que mentionné à la figure 4.

*Figure 6 – Cours de formation au niveau des collectivités*

Cours de formation au niveau des collectivités	
Lieu	Nombre de participants
Arviat	14
Baker Lake	6
Cambridge Bay	9
Chesterfield Inlet	7
Coral Harbour	4
Clyde River	11
Grise Fiord	3
Igloolik	4
Kimmirut	4
Kinngait	8
Kugluktuk	4
Kugaaruk	9
Pangnirtung	12
Pond Inlet	4
Qikiqtarjuaq	5
Sanirajak	7
Sanikiluaq	3
Taloyaok	5
Whale Cove	6
<b>Total</b>	<b>125</b>



*En photo ci-dessus : Un pompier du Nunavut s'exerce à utiliser un extincteur d'incendie portatif lors d'une formation.*

## 7.2 Concours national des pompiers de l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC)

Chaque année, l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) s'associe avec Services aux Autochtones Canada (SAC) et des groupes de services techniques régionaux afin de sensibiliser à la sécurité incendie

7.2 Concours national des pompiers de l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) lors d'un concours national des pompiers. En 2021, le concours s'est déroulé en ligne. Cette décision visait à soutenir la lutte contre la pandémie de la COVID-19. L'APAC a encouragé les organisateurs et les participants aux concours régionaux à respecter les directives provinciales, régionales et locales afin de garantir la santé et la sécurité des participants et des communautés. Les pompiers du Nunavut n'ont pas participé au concours virtuel.

## 8.0 Études des plans d'exécution

Le gouvernement du Nunavut a adopté la *Loi sur le code du bâtiment* en septembre 2018. La responsabilité de la bonne application des codes en matière de sécurité du bâtiment (notamment les exigences en matière de prévention des incendies pour les nouveaux édifices et les projets de rénovation) a été transférée du Bureau du commissaire aux incendies au bureau du Chef du service du bâtiment. Les plans d'exécution (dessins et spécifications) sont étudiés pour vérifier leur respect des codes nationaux de sécurité correspondants et pour s'assurer que les précautions nécessaires ont été prises afin de prévenir les incendies. Pendant la période de transfert des responsabilités, les études de plan qui ont commencé avant l'application de la *Loi sur le code du bâtiment* sont considérées comme étant des projets du Bureau, ils restent donc sous sa responsabilité jusqu'à la fin de l'opération de construction.

## 9.0 Prévention des incendies et sensibilisation de la population

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut fournit aux services d'incendie des documents de présentation. Ceux-ci peuvent s'en servir dans le cadre d'opérations de prévention et des séminaires de sensibilisation de la population dans les collectivités. La Politique de contribution aux campagnes de sensibilisation de la population à la sécurité incendie finance ces ressources.

### 9.1 Programme de prévention des incendies criminels juvéniles

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut continue d'intervenir auprès de jeunes qui ont été orientés vers son Programme de prévention des incendies criminels juvéniles. Il identifie les jeunes, les rencontre lors d'entretiens et les évalue. Ce programme vise à prévenir la pyromanie chez les enfants et les jeunes. Plusieurs volets ont été mis en œuvre : l'identification d'enfants et jeunes impliqués dans le déclenchement de feux, la conduite d'entretiens avec les jeunes pyromanes et leurs proches, l'utilisation d'outils d'évaluation pour aider à déterminer le risque de récidive futur et la mise en place d'une intervention concrète.

### 9.2 Programme « Remembering When »

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut continue à étoffer et à adapter son programme « Remembering When », qui diffuse aux aînés de nos collectivités des messages de sécurité incendie. Il s'agit d'un programme de prévention en sécurité incendie proposé aux services d'incendie locaux, aux aidants et aux autres personnes concernées par la sécurité des aînés. Il forme aussi des personnes en leur donnant les compétences nécessaires pour mettre en œuvre le programme « Remembering When » auprès des aînés dans leurs collectivités.

### 9.3 Prévention des incendies et sensibilisation de la population

Les équipes responsables de la prévention des incendies et de la sensibilisation de la population ont organisé des séminaires dans les services d'incendie des hameaux du territoire. Les participants y ont acquis toutes sortes de compétences en sécurité incendie qu'ils ont pu ensuite mettre en pratique chez eux, dans leurs écoles et leur collectivité. Le Bureau a soutenu ces efforts en proposant de la documentation, des ressources et un financement aux services d'incendie.

En photo ci-dessus : Une affiche sur la prévention des incendies.



## 9.4 Concours de dessins et calendrier sur la prévention des incendies

Des élèves des quatre coins du Nunavut ont participé au concours annuel de dessins sur la prévention des incendies. Des images ont été sélectionnées, puis associées à des conseils mensuels sur la prévention des incendies afin de créer le prochain calendrier de prévention des incendies. Le calendrier est distribué tous les ans à travers le territoire avec le soutien des services d'incendie des hameaux.

## 9.5 Semaine de la prévention des incendies

La semaine de la prévention des incendies s'est déroulée du 3 au 9 octobre 2021 sur le thème « Apprenez les sons de la sécurité incendie ». Elle s'est présentée différemment en 2021 en raison de la pandémie. Les hameaux et les services d'incendie ont continué à partager des conseils de sécurité incendie et à donner des astuces utiles. Le public a pu découvrir les différences de son des détecteurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone, notamment les mesures à prendre lorsque les alarmes se déclenchent. Pendant la semaine de prévention des incendies, les enfants, les adultes et les enseignants ont appris à se protéger en cas d'incendie. Les pompiers ont sensibilisé le public afin de réduire considérablement le nombre de victimes d'incendies. Les services d'incendie proposent des activités de prévention dans leurs collectivités, comme des visites de la caserne, des séances de prévention dans les écoles et des journées portes ouvertes de recrutement. Des trousseaux pédagogiques de prévention des incendies ont été fournis aux services d'incendie avec le soutien du Bureau pour la semaine de la prévention des incendies.

## 10.0 Sinistres dus aux incendies sur le territoire en 2021

En 2021, 120 incendies ont été signalés sur l'ensemble du territoire du Nunavut. La valeur en dollars des pertes rapportées s'est montée à **3 148 432 \$** pour tout le territoire, et la valeur des pertes potentielles rapportées était de **150 651 450 \$**.

On note là une baisse par rapport au nombre d'incendies signalés l'année dernière. Le chiffre se situe aussi au-dessous de la moyenne de la dernière décennie, qui est de 124 feux. Au cours des dix dernières années, le nombre d'incendies rapportés annuellement a fluctué entre 71 et 161. La figure 7 ci-dessous détaille les statistiques relatives aux incendies sur les dix dernières années :

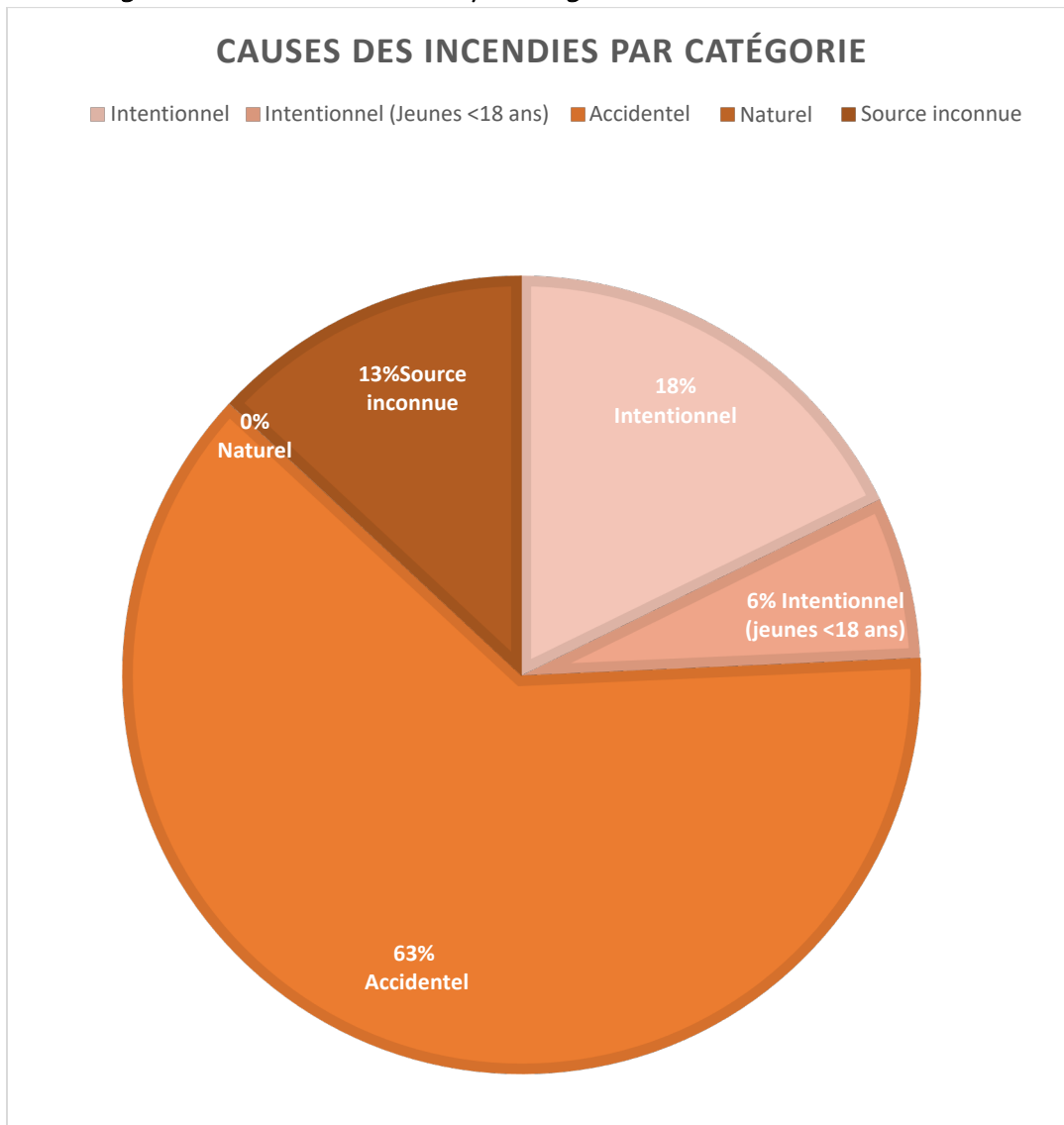
Figure 7 – Statistiques territoriales combinées de 2012 à 2021

Statistiques territoriales combinées de 2012 à 2021					
Année	Nombre d'incendies	Nombre de décès	Nombre de blessés	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars
2021	120	0	0	3 148 432 \$	150 651 450 \$
2020	131	2	6	5 739 955 \$	579 385 503 \$
2019	73	0	6	7 373 765 \$	131 799 100 \$
2018	71	1	8	26 034 464 \$	306 796 623 \$
2017	135	4	15	41 781 679 \$	406 295 719 \$
2016	115	0	15	2 928 623 \$	416 894 831 \$
2015	141	5	18	44 560 547 \$	622 154 289 \$
2014	134	1	8	5 415 166 \$	403 155 161 \$
2013	161	1	13	4 386 188 \$	532 470 260 \$
2012	157	6	20	16 816 160 \$	512 205 110 \$

## 10.1 Statistiques sur les causes des incendies

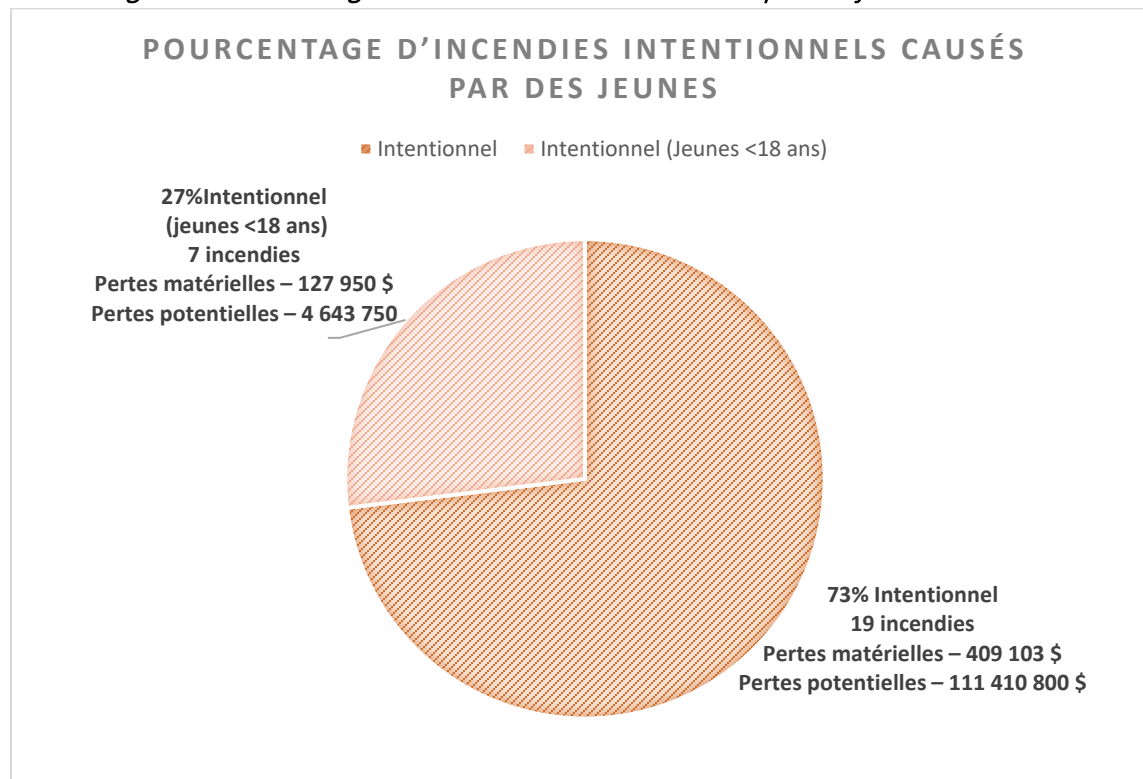
Les statistiques sur les incendies sont réparties en quatre catégories principales : *incendie accidentel*, *incendie intentionnel*, *incendie naturel* et *incendie d'origine inconnue*. Le Council of Canadian Fire Marshals and Commissioners, qui fournit la structure de code canadienne pour les statistiques de pertes dues au feu, a normalisé la nomenclature des catégories ainsi que leurs codes pour tout le Canada. Les figures 8 et 9 proposent plus de détails sur ces statistiques.

Figure 8 – Causes des incendies par catégorie



## 10.2 Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes

Figure 9 – Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes



## 10.3 Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d'édifice

La figure 10 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des incendies rapportés selon les types d'édifices, avec le total des pertes en dollars, des pertes potentielles et le montant assuré pour chaque catégorie.

Figure 10 – Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d'édifice

Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d'édifice				
Type d'édifice	Nombre d'incendies	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars	Montant assuré
Lieu de rassemblement	1	150 632 \$	12 183 500 \$	265 000 000 \$
Institutionnel	7	277 050 \$	109 651 500 \$	265 000 000 \$
Résidentiel	64	2 458 200 \$	5 724 550 \$	6 000 000 \$
Services aux entreprises et aux particuliers	0	0 \$	0 \$	0 \$
Commerce	2	44 000 \$	20 830 000 \$	2 980 000 \$
Industriel	0	0 \$	0 \$	0 \$
Lieu d'entreposage	26	38 800 \$	431 900 \$	6 510 000 \$
Équipement spécial servant au transport ou aux édifices	20	179 750 \$	1 830 000 \$	530 400 \$
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>3 148 432 \$</b>	<b>150 651 450 \$</b>	<b>546 020 400 \$</b>



Remarque : Certaines installations gouvernementales s'assurent elles-mêmes, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant assuré rapporté.

#### 10.4 Pertes combinées classées par type de sources de feu

La figure 11 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des types de sources de feu rapportées, avec le total des pertes en dollars, des pertes potentielles et le montant assuré pour chaque catégorie.

Figure 11 – Pertes combinées classées par type de sources de feu

Pertes combinées classées par type de sources de feu				
Source de feu	Nombre d'incendies	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars	Montant assuré
Équipement de cuisson	40	330 600 \$	34 940 250 \$	430 390 750 \$
Équipement de chauffage	7	3 500 \$	35 000 000 \$	38 465 200 \$
Appareils et équipements électroménagers	4	191 500 \$	11 740 000 \$	28 465 000 \$
Équipement de distribution électrique	4	5 750 \$	25 860 000 \$	18 465 000 \$
Autre équipement électrique	1	3 000 \$	17 522 000 \$	28 465 000 \$
Articles de fumeur et flamme à nue	31	516 879 \$	11 850 300 \$	1 607 400 \$
Exposition	0	0 \$	0 \$	0 \$
Divers et source inconnue	33	2 097 203 \$	13 738 900 \$	162 050 \$
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>3 148 432 \$</b>	<b>150 651 450 \$</b>	<b>546 020 400 \$</b>

Remarque : Certaines installations gouvernementales s'assurent elles-mêmes, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant assuré rapporté.

#### 10.5 Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence

La figure 12 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des actes ou négligences rapportés, avec le total des pertes en dollars, des pertes potentielles et le montant assuré pour chaque catégorie.

Figure 12 – Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence

Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence				
Acte ou négligence	Nombre d'incendies	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars	Montant assuré
Intentionnel	19	409 103 \$	111 410 800 \$	134 150 000 \$
Intentionnel (jeunes <18 ans)	7	127 950 \$	4 643 750 \$	141 830 400 \$
Accidentel	61	358 129 \$	22 409 500 \$	136 040 000 \$
Naturel	0	0 \$	0 \$	0 \$
Source inconnue	33	2 253 250 \$	12 187 400 \$	134 000 000 \$
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>3 148 432 \$</b>	<b>150 651 450 \$</b>	<b>546 020 400 \$</b>

Remarque : Certaines installations gouvernementales s'assurent elles-mêmes, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant assuré rapporté.

## 10.6 Décès causés par le feu

La figure 13 ci-dessous montre la répartition des incendies mortels selon le type d'édifice, la source et la cause de l'incendie mortel, ainsi que selon le type de victime.

Figure 13 – Décès causés par le feu

Décès causés par le feu								
Incident	Type d'édifice	Source de feu	Cause de l'incendie	Décès d'hommes	Décès de jeunes garçons	Décès de femmes	Décès de jeunes filles	Total
1	Sans catégorie	Articles de fumeur et flamme à nue	Accidentel	0	0	0	0	0
2	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Accidentel	0	0	0	0	0
<b>Total</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 10.7 Dommages corporels causés par le feu

La figure 14 ci-dessous montre la répartition des incendies ayant causé des blessures selon le type d'édifice, la source et la cause de l'incendie ayant causé des dommages corporels, ainsi que selon le type de victime.

Figure 14 – Dommages corporels causés par le feu

Dommages corporels causés par le feu								
Incident	Type d'édifice	Source de feu	Cause de l'incendie	Hommes blessés	Jeunes garçons blessés	Femmes blessées	Jeunes filles blessées	Total
1	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Intentionnel	0	0	0	0	0
2	Résidentiel	Divers	Accidentel	0	0	0	0	0
3	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Accidentel	0	0	0	0	0
4	Sans catégorie	Divers	Accidentel	0	0	0	0	0
5	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Intentionnel	0	0	0	0	0
6	Sans catégorie	Divers	Accidentel	0	0	0	0	0
<b>Total</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 11.0 Tendances en matière d'incendie cette dernière décennie

L'analyse des statistiques et des tendances en matière d'incendie permet au Bureau d'offrir aux Nunavoises et Nunavois un environnement plus sécuritaire en fournissant de l'expertise, un leadership et des conseils pour la réduction et l'élimination des risques de dommages et de pertes causés par le feu.

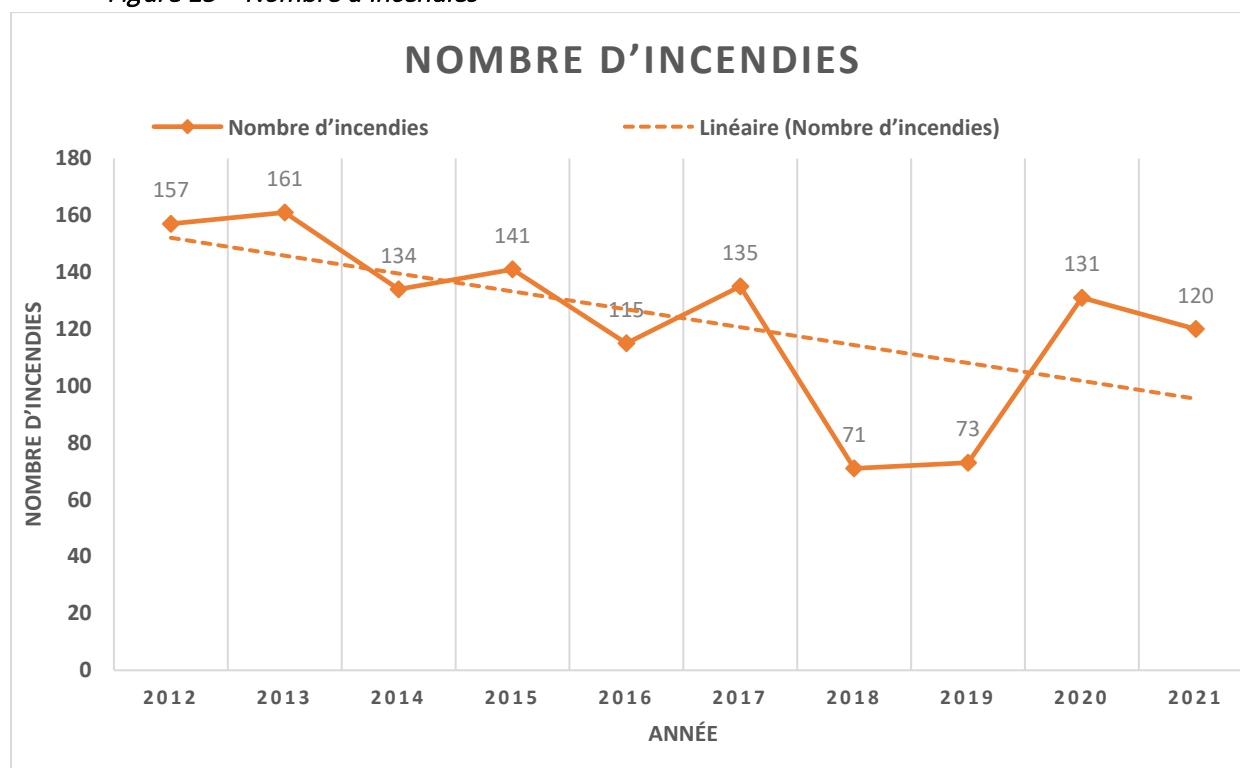
Le nombre d'incendies signalés au Bureau a baissé en 2021, et la courbe de tendance sur les dix dernières années est également à la baisse. Ceci peut être attribuable à des facteurs comme le progrès technique dans la conception des édifices, les activités pour la prévention des incendies, la sensibilisation de la population et le renforcement de la formation dans les services d'incendie.

L'année 2021 a vu une diminution des pertes en dollars déclarées, ainsi que des pertes potentielles en dollars. La courbe de tendance des dix dernières années montre une baisse des pertes matérielles et des pertes potentielles. Les pertes potentielles en dollars à risque doivent se lire dans le contexte de la taille plus importante des édifices (par exemple, des écoles) où des incendies se sont produits. La compréhension et l'interprétation des statistiques et des tendances en matière d'incendie aident le Bureau à choisir où se concentrer à adapter ses futures activités de prévention des incendies.

### 11.1 Nombre d'incendies

La figure 15 ci-dessous montre le nombre total d'incendies rapportés au cours des dix dernières années, avec une tendance (linéaire) dégagée à partir des données collectées.

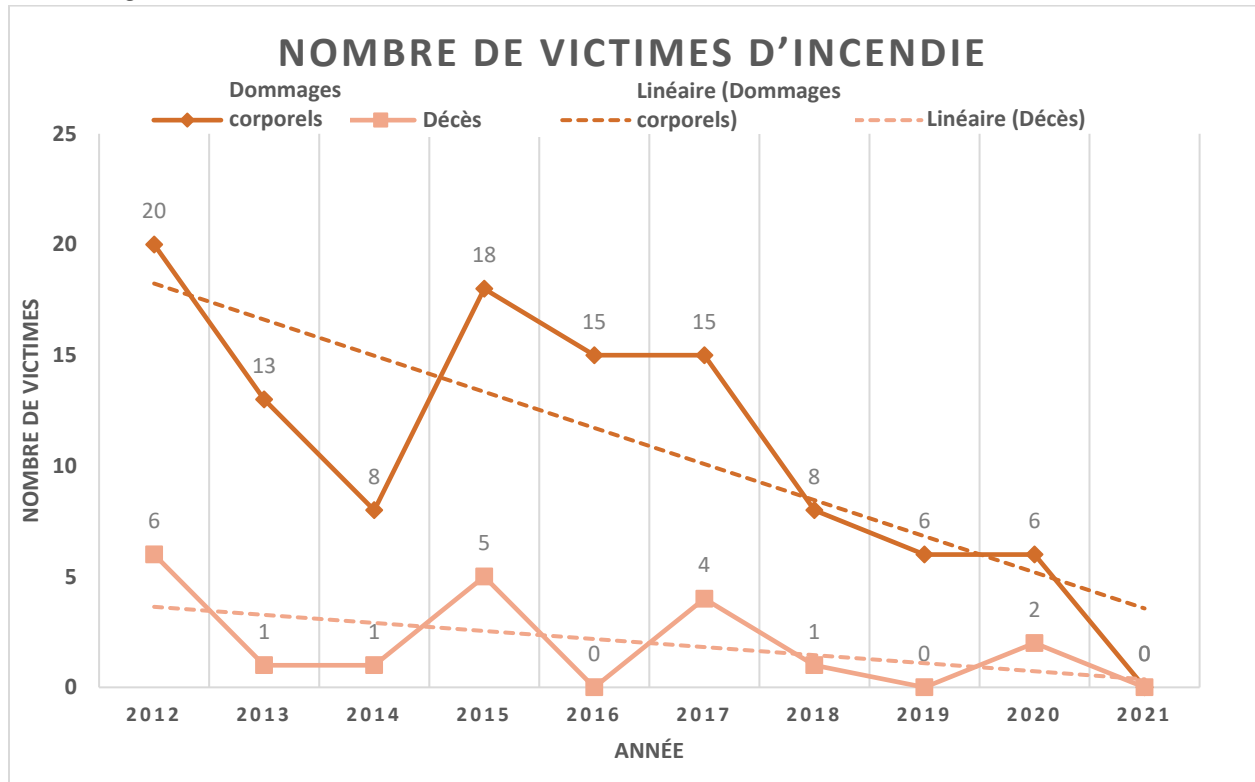
Figure 15 – Nombre d'incendies



## 11.2 Nombre de victimes d'incendie

La figure 16 ci-dessous montre le nombre total d'incendies ayant fait des victimes, des blessés ou des morts, au cours de la dernière décennie, avec les tendances (linéaires) pour les deux groupes de données présentés.

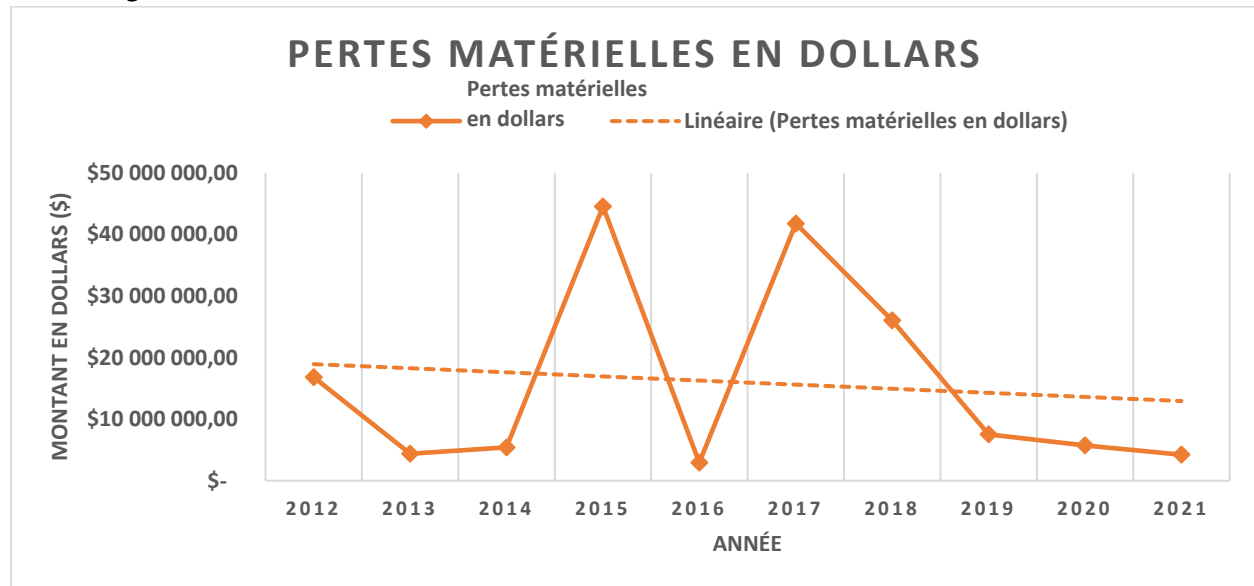
Figure 16 – Nombre de victimes d'incendie



### 11.3 Pertes matérielles

La figure 17 ci-dessous montre les pertes en dollars rapportées au cours de la dernière décennie, avec une tendance (linéaire) se dégageant des données présentées.

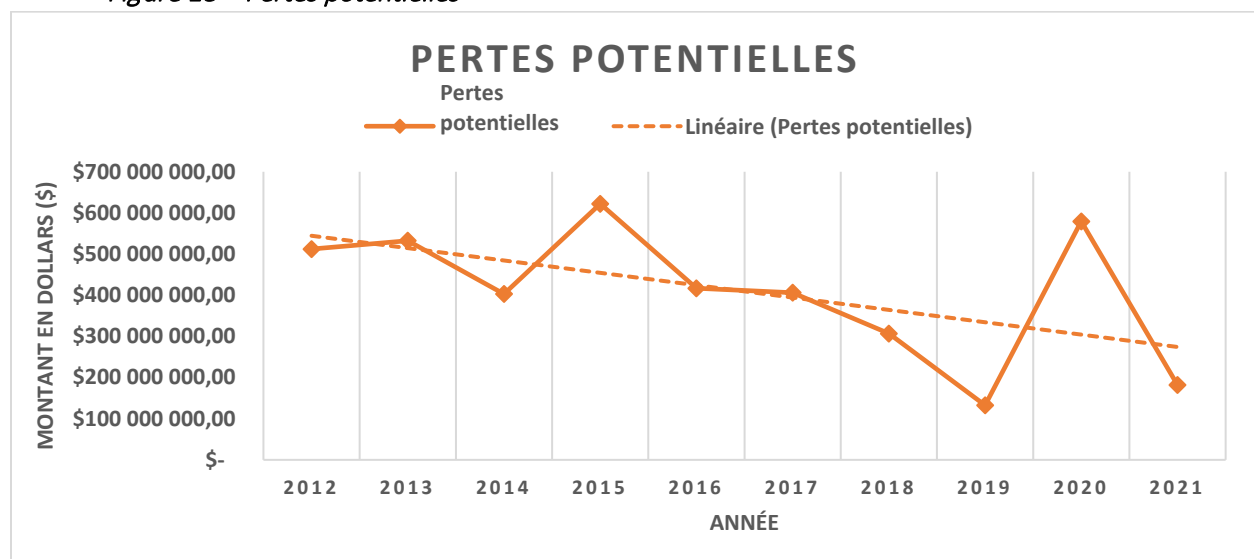
Figure 17 – Pertes matérielles



### 11.4 Pertes potentielles

La figure 18 ci-dessous montre la valeur en dollars des pertes potentielles rapportées au cours de la dernière décennie, avec une tendance (linéaire) se dégageant des données présentées.

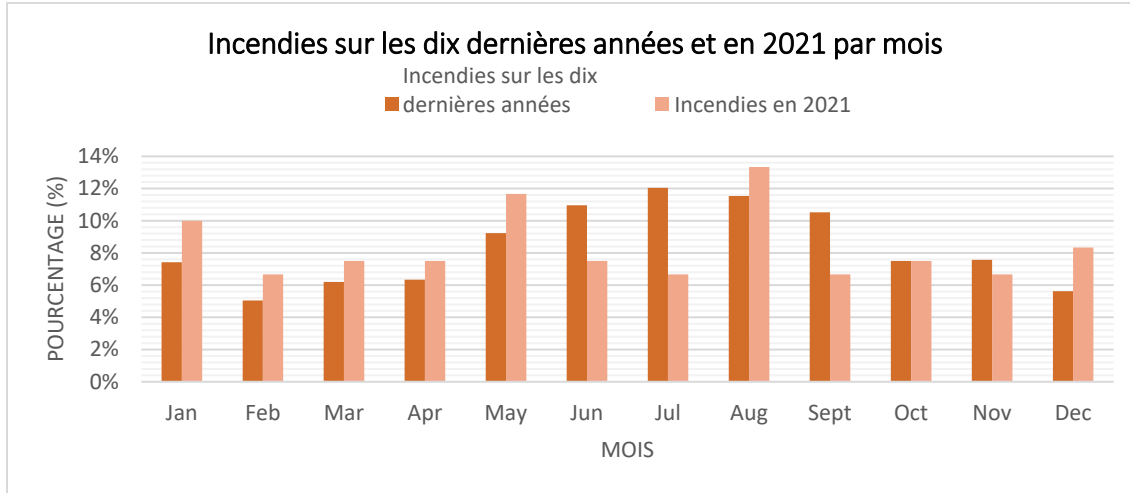
Figure 18 – Pertes potentielles



## 11.5 Incendies par mois au cours de la dernière décennie et en 2021

La figure 19 ci-dessous montre le pourcentage d'incendies rapportés au cours de la dernière décennie (1387), avec une comparaison du pourcentage d'incendies rapportés en 2021 (120).

Figure 19 — Comparaison du pourcentage d'incendies par mois



En photo ci-dessus : Des pompiers actionnant une pompe lors d'un cours de formation.





## 12.0 Incendies par collectivité

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut mène une enquête sur chaque incendie, soit directement, soit grâce à des assistants locaux. Il s'agit notamment du personnel du service des incendies et de la Gendarmerie royale du Canada qui aide également à déterminer la cause et l'origine des incendies. En 2021, les assistants du commissaire aux incendies ont participé aux enquêtes ou ont apporté leur aide dans le cadre de 120 incendies rapportés à travers le Nunavut, comme indiqué à la figure 20.

Figure 20 – Incendies par collectivité

Incendies par collectivité	
Ville ou hameau	Nombre d'incendies
Arctic Bay	5
Arviat	4
Baker Lake	10
Cambridge Bay	4
Chesterfield Inlet	1
Clyde River	1
Coral Harbour	6
Gjoa Haven	3
Grise Fiord	0
Igloolik	4
Iqaluit	53
Kimmirut	1
Kinngait	4
Kugaaruk	1
Kugluktuk	4
Nauyasat	3
Pangnirtung	2
Pond Inlet	1
Qikiqtarjuaq	2
Rankin Inlet	9
Resolute Bay	1
Sanikiluaq	1
Sanirajak	0
Taloyoak	0
Whale Cove	0
<b>Total</b>	<b>120</b>

---

## 13.0 Conclusion

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut encourage et renforce la sécurité des édifices et des personnes sur l'ensemble du territoire du Nunavut. Son personnel dévoué maintient un niveau élevé de professionnalisme au quotidien dans son travail avec divers partenaires pour soutenir les nombreux programmes et initiatives dans lesquels le Bureau est impliqué. Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut s'efforce continuellement d'améliorer l'efficacité et le rendement de ses activités et tâches quotidiennes afin de continuer à fournir un environnement sécuritaire aux Nunavoises et Nunavois.

## 14.0 Glossaire

### **Incendie accidentel**

Les incendies accidentels sont ceux pour lesquels les causes probantes n'indiquent pas qu'un acte humain intentionnel ait déclenché ou aidé à la propagation de l'incendie dans une zone où il ne devrait pas y avoir de feu. Lorsqu'il est impossible de déterminer ou prouver avec un degré acceptable de certitude l'intention qui se cache derrière l'action d'une personne, la classification correcte est « inconnue ».

### **Lieu de rassemblement**

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé comme lieu de rassemblement de personnes à des fins civiques, politiques, religieuses, éducatives, récréatives, de voyage ou pour d'autres buts similaires, ou encore pour la consommation de nourriture ou de boisson. Il peut notamment s'agir de théâtres, d'églises, de salles communautaires, de bibliothèques, de débits de boisson titulaires d'un permis, de restaurants, de cafés, d'écoles, d'arénas et de salles d'entraînement.

### **Édifice servant aux services personnels et commerciaux**

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé pour des transactions commerciales ou l'achat et la vente de services professionnels ou personnels. Il peut notamment s'agir de banques, de salons de coiffure, de cabinets de dentiste ou de médecin, de bureaux et de postes de police.

### **Pertes matérielles en dollars**

La valeur totale en dollars des dommages causés par un incendie.

### **Pertes potentielles en dollars**

La valeur totale en dollars des pertes potentielles, notamment la valeur en dollars des pertes et la valeur totale de l'édifice.

### **Protection contre les incendies**

La protection contre les incendies englobe la protection des vies et la sécurité des personnes et propriétés. Il s'agit notamment de mesures de protection dans la conception des édifices, d'activités de prévention des incendies et de sensibilisation de la population, de l'extinction des feux et d'enquêtes sur les incendies.

---

## **Incendie intentionnel**

Un incendie qui est allumé intentionnellement dans une zone ou dans un contexte ou/et quand il ne devrait pas y avoir de feu.

### **Édifice industriel (risque élevé)**

Un édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux, et qui contient suffisamment de matériel hautement combustible, inflammable ou explosif pour représenter un risque d'incendie particulier en raison de ses caractéristiques inhérentes. Il s'agit notamment des installations de stockage en vrac de liquides inflammables ou de substances dangereuses, de distilleries, de meuneries, d'élévateurs à grains, d'entreprises de peinture et d'usines de traitement de papier recyclé.

### **Édifice industriel (risque moyen)**

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux qui contient plus que 50 kg/m<sup>2</sup> ou 1200 MJ/m<sup>2</sup> de surface de plancher de combustible et qui n'est pas classé comme édifice industriel à haut risque. Il s'agit notamment d'entrepôts frigorifiques, d'usines, de laboratoires, de garages avec ateliers de réparation, de postes d'essence, d'entrepôts et d'ateliers de travail du bois.

### **Édifice industriel (faible risque)**

Un édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux qui contient moins que 50 kg/m<sup>2</sup> ou 1200 MJ/m<sup>2</sup> de surface de plancher de combustible. Il s'agit notamment d'usines, de laboratoires, de garages d'entreposage, d'entrepôts et d'ateliers.

### **Édifice institutionnel**

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé par des personnes qui ont besoin de soins ou de traitements spéciaux en raison de limites physiques ou cognitives, ou par des personnes qui sont privées ou incapables d'assurer leur propre préservation en raison de mesures de sécurité hors de leur contrôle. Il s'agit notamment de maisons de repos, de pénitenciers, de prisons, d'hôpitaux et de maisons de soin qui peuvent loger dix personnes ou plus.

### **Assistant local**

Une personne nommée à titre d'assistant local du commissaire aux incendies, sous la direction du commissaire aux incendies, doit remplir les fonctions imposées et peut exercer les pouvoirs conférés à un assistant local définis dans la *Loi sur la sécurité incendie* et ses règlements.

### **Édifice commercial**

Un édifice, ou une partie de celui-ci, utilisé pour exposer ou vendre des produits au détail de biens, d'articles ou de marchandise. Il peut notamment s'agir de grands magasins, de salles d'exposition, de marchés, de magasins et de supermarchés.

---

### **Incendie naturel**

Les incendies naturels sont des incendies qui se produisent sans intervention ou action humaine directe, comme les feux causés par des éclairs, des tremblements de terre, des vents et des inondations.

### **Édifice résidentiel**

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé par des personnes qui y sont hébergées, mais qui n'y sont pas pour recevoir des soins ou des traitements, ou ne sont pas détenues involontairement. Il peut notamment s'agir d'appartements, de dortoirs, d'hôtels, de maisons et de motels.

### **Incendie d'origine inconnue**

Les incendies d'origine inconnue sont des incendies qui n'ont pas encore fait l'objet d'une enquête ou sur lesquels une enquête a été faite ou est en cours, et dont les connaissances actuelles ne permettent pas encore leur catégorisation. L'enquête peut être encore en cours et la cause pourrait être déterminée plus tard avec l'émergence ou la découverte d'une nouvelle information.